



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements d'animation culturelle : Moselle

Question écrite n° 4086

Texte de la question

M Jean Laurain attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports, sur les problèmes financiers rencontrés par les MJC relatifs à l'encaissement des arriérés lors des contrôles effectués par l'URSSAF dans les MJC, entre 1978 et 1982. Pour la Moselle, quatorze associations concernées sont redevables de 300 000 francs à l'URSSAF. La situation financière des MJC ne permet pas plus qu'hier le paiement des arriérés de cotisations constatées. Cette menace sur leur activité et leur vie économique vient s'ajouter à la baisse constatée des subventions publiques et les suppressions des postes Fonjep. Les MJC et autres associations qui ont fait l'effort de se mettre en règle et de gérer leur personnel sollicitent un moratoire destiné à effacer leurs dettes vis-à-vis de l'URSSAF. Il lui demande les mesures urgentes qu'il compte prendre pour remédier à cette situation et de lui préciser ses intentions en ce qui concerne l'idée d'un moratoire avec l'URSSAF.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secrétaire d'Etat chargé de la jeunesse et des sports est très attentif à toutes les questions relatives à l'URSSAF et aux problèmes posés aux associations par les contrôles dont elles sont l'objet. Il sait que les associations rencontrent des difficultés dans les obligations afférentes à leur qualité d'employeurs souvent par manque d'informations. C'est pourquoi tous les efforts possibles seront déployés en ce qui concerne la formation et l'information des associations sur cette question. S'agissant plus précisément des sommes que les associations ont à payer à la suite des contrôles, des démarches seront faites auprès du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale afin d'étudier des mesures permettant aux associations les plus touchées de franchir le cap de leurs difficultés de trésorerie.

Données clés

Auteur : [M. Laurain Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4086

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 1988, page 2876